

GRAND CONCOURS CREATIVA BRUXELLES 2010

Mon sac à Moi !
avec veritas 



REGLEMENT - Version définitive du 21/01/2010

Thème : Le sac sous toutes ses formes...

Sac à main, en bandoulière, sac à dos,... Jamais loin de nous, il prend forme selon l'endroit où nous nous rendons, selon nos humeurs, selon les saisons, Le sac est féminin, individuel et révélateur de notre personnalité.

Principes de base

- *Ce concours est gratuit et sans obligation d'achat, réservé aux particuliers et aux exposants du salon Creativa Bruxelles 2010.*
- *La participation au concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement.*
- *Une seule création par personne sera acceptée.*

Article 1 : Objet

CPE Exhibition organise un concours **de création et/ou de customisation de sacs**.

Le principe : personnaliser, redonner vie à un vieux sac, en faire un objet qui vous ressemble grâce à des techniques de loisirs créatifs.

Article 2 : Condition de participation et inscription

Pour participer au concours et exposer sa création durant le salon Creativa Bruxelles 2010, chaque candidat doit nous envoyer sa participation* avant le lundi 22 février 2010 par mail à info@creavenue.com ou à l'adresse suivante :

Concours Mon sac à moi
Brusselsesteenweg, 539
3090 Overijse

***La participation doit comporter :**

- 1) Les coordonnées complètes du candidat : nom + prénom + adresse + téléphone + e-mail
- 2) 1 ou 2 bonnes photos de la création (sur fond blanc)
- 3) Un nom (un titre) pour l'œuvre

Le jury effectuera une première sélection et choisira **20 créations** qui seront exposées sur le salon, sur base de l'originalité, l'esthétique et les techniques employées.

Le jeudi 25 février, le jury informera chaque participant de sa sélection ou non à l'exposition et au concours.

Les 20 sacs présélectionnés seront exposés durant les 4 jours du salon Creativa Bruxelles, du 11 au 14 mars 2010.

Article 3 : Dépôt et retour

Dépôt :

Le candidat doit apporter ou envoyer son sac au plus tard le lundi 8 mars 2010, dans les bureaux de l'organisateur

>> Adresse : CPE exhibition S.A. - Brusselsesteenweg, 539 à 3090 Overijse

Retour :

Lors du dépôt de la création, chacun des 20 candidats recevra 1 invitation pour le salon Creativa Bruxelles, qu'il pourra utiliser pour assister à la remise des prix le dimanche 14 mars 2010 vers 16h au salon Creativa (Brussels Expo - Heysel). Les sacs seront ensuite remis à leur auteur.

Les candidats auront ainsi l'unique possibilité de récupérer leur œuvre ce 14 mars jusqu'à la fermeture du salon, à 18h.

Après le salon, les organisateurs ne pourront se charger du renvoi des œuvres non-reprises qui seront dès lors la propriété des organisateurs.

Article 4 : Responsabilité vol et détérioration

Chaque candidat devra prendre soin de mettre son nom et son prénom à l'intérieur de sa réalisation.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de détérioration ou de disparition des créations.

L'organisation se décharge de toute perte, vol et casse.

Les créations ne sont pas assurées par l'organisateur.

Article 5 : Jury

Un jury composé de plusieurs membres organisateurs du salon Creativa Namur désignera les dix plus belles réalisations et leurs auteurs se verront récompensés d'un des 10 prix.

Article 6 : Prix

La remise des prix s'effectuera le dimanche 14 mars 2010 à 16h00 sur le stand de l'exposition, lors du salon Creativa Bruxelles 2010, à Brussels Expo.

1^{er} prix :

- 1 bon d'Achat **Veritas** de 150 € & publication offerte de l'idée créative de votre création sur le site **Veritas** (valeur 2500€)
- 1 bon d'achat de loisirs créatifs de votre choix auprès du magasin **Créatine Wavre & Stockel – 75€**
- 1 moule Flexipan – **Guy Demarle** (valeur 50 €)
- 1 bon d'achat de 100 € pour du matériel de beaux-arts avec **Winsor et Newton**

2^{ème} prix :

- 1 bon d'Achat **Veritas** de 150 € & publication offerte de l'idée créative de votre création sur le site **Veritas** (valeur 2500€)
- 1 bon d'achat de loisirs créatifs de votre choix auprès du magasin **Créatine Wavre & Stockel – 60€**
- 1 moule Flexipan – **Guy Demarle** (valeur 50 €)
- 1 bon d'achat de 100 € pour du matériel de beaux-arts avec **Winsor et Newton**

3^{ème} prix :

- 1 bon d'Achat **Veritas** de 150 € & publication offerte de l'idée créative de votre création sur le site **Veritas** (valeur 2500€)
- 1 bon d'achat de loisirs créatifs de votre choix auprès du magasin **Créatine Wavre & Stockel – 50€**
- 1 moule Flexipan – **Guy Demarle** (valeur 50 €)
- 1 bon d'achat de 100 € pour du matériel de beaux-arts avec **Winsor et Newton**

Du 4^{ème} au 10^{ème} prix

- 1 bon d'Achat **Veritas** de 50 €
- 1 bon d'Achat **Créatine Wavre & Stockel** de 25 €



Article 7 : Modifications

Les organisateurs se réservent le droit de modifier à tout moment le présent règlement ou d'annuler le concours en raison de tout évènement indépendant de leur volonté. Les candidats seront avisés des ces changements dans les plus brefs délais.

Merci à notre partenaire :

veritas 

Creativa
BRUSSELS

Et à nos sponsors :

créatine
WAVRE STOCKEL

Guy
Demarle

WINSOR & NEWTON

Ainsi qu'à [l'Atelier Grenadine](#) qui a accepté d'illustrer ce concours

L'Atelier
Grenadine

